

Pour le maintien des bureaux de Poste

Courrier aux maires de l'Isère - en soutien à leur APPEL -

Madame la Maire, Monsieur le Maire,

Nous nous adressons à vous parce que nous savons que vous êtes attaché-e à la qualité du service public postal et à l'existence des bureaux de poste.

Depuis la modification du statut de la Poste en 2010 et l'ouverture à la concurrence de ses activités, une logique financière s'est mise en place qui s'est traduite par une détérioration sensible du service public postal.

En Isère un nombre important de bureaux de poste ont déjà été remplacés par des agences postales communales (APC) avec un transfert des charges sur les communes pour un service restreint, ou des relais Poste chez les commerçants (RPC), représentant un service encore plus restreint et un risque en cas de disparition du commerce.

La Poste assure que le nombre de « points de contacts » (bureaux de poste, APC, RPC) reste identique. C'est vrai, sauf que les bureaux de poste ne sont désormais plus majoritaires dans les points de contacts de notre département. C'est une économie substantielle pour la poste - on parle de 500 millions d'euros à partir de 2015 - mais c'est une dépense supplémentaire pour des communes qui vont se voir amputées de 11 milliards d'euros par le pacte de compétitivité.

Le président de la poste a annoncé récemment sa volonté de supprimer 2000 bureaux de poste en 3 ans. C'est-à-dire 40 pour le seul département de l'Isère !

Nous soutenons l'idée que La Poste est un service public essentiel pour la vie de nos territoires et le bureau de poste en est l'élément clé et nous refusons de laisser sacrifier les bureaux de poste sur l'autel de la rentabilité financière, au prétexte de la baisse, certes réelle, du volume du courrier.

Il existe d'autres solutions financières pour faire face à ce problème, ne serait-ce que l'État abonde le fonds de péréquation actuellement en dessous des besoins et cesse son désengagement financier à l'égard de la poste, évalué à 300 millions d'euros. Il ne nous semble pas inutile de rappeler que le groupe la Poste a gagné en 2013, 627 millions d'euros notamment grâce au Crédit d'Impôt Compétitivité Emploi (297 M €) financé en partie par les collectivités et les usagers par le biais entre autres de la TVA, et qu'il a versé 171 M € de dividendes à ses actionnaires. Nous pensons que la poste a les moyens d'assurer un service public de qualité.

Nous partageons l'appel lancé par des maires de l'Isère qui bénéficient encore de la présence d'un bureau de poste et ont décidé de le conserver et vous invitons si vous ne l'avez pas encore fait à les rejoindre, car tous les maires sont concernés, soit parce que leur commune est proche d'un bureau de poste, soit parce que rien n'interdit la création d'un bureau de poste ou la transformation d'une agence postale communale ou d'un relais commerçant en bureau de poste. Cet appel, qui regroupe pour l'instant près de 25 maires, représente une large diversité politique.

Il a été lancé à l'occasion d'un rassemblement qui a connu un vif succès le samedi 29 novembre aux Abrets.

Cette initiative des maires est activement soutenue par le collectif départemental de défense du service public de la poste dont nous sommes partie prenante.

Nous sommes bien entendu à votre disposition pour en parler de vive voix ou pour nous rencontrer.

La Poste doit rester une entreprise du service public !

Bien cordialement,

Madame Annie DAVID
Sénatrice de l'Isère

Monsieur François AUGUSTE
Conseiller régional